

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/05/28/2021042266/justel>

Dossier numéro : 2021-05-28/10

Titre

28 MAI 2021. - Arrêté du Gouvernement flamand portant agrément de travaux d'infrastructure MIA comme situation spécifique en matière de réglementation expérimentale et zone modérément réglementée pour l'élimination des situations d'insécurité routière et l'amélioration de l'infrastructure cyclable

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 24-06-2021 page : 64852

Entrée en vigueur : 01-07-2021

Table des matières

[CHAPITRE 1er.](#) - Dispositions générales

[Section 1re.](#) - Définitions

Art. 1

[Section 2.](#) - Champ d'application

Art. 2

[Section 3.](#) - Durée

Art. 3

[CHAPITRE 2.](#) - Points et facilités de recherche

[Section 1re.](#) - Méthodologie de projet

Art. 4

[Section 2.](#) - Coopération avec des administrations locales

Art. 5-7

[Section 3.](#) - Instruments

Art. 8-9

[CHAPITRE 3.](#) - Suivi et évaluation

Art. 10

[CHAPITRE 4.](#) - Dispositions finales

Art. 11-12
